Diplômes européens Niveau Licence/Bachelor

Les Diplômes Européens d'Etudes Supérieures (DEES) sont des diplômes qui se préparent en 1 an. Ils ont pour but de permettre aux étudiants ayant obtenu un DECP ou déjà validé 2 années d'études supérieures d'acquérir les compétences pour passer d'un niveau de technicien supérieur à celui de cadre.

Le DEES sanctionne une 3ème année d'études supérieures et à ce titre, il apporte l'équivalence nécessaire pour passer de nombreux concours pour les écoles de commerce, intégrer un cursus niveau Master...

Le programme des DEES s'articule autour de trois axes appelés Unités d'Enseignements (UE) :

Niveau Licence / Bachelor

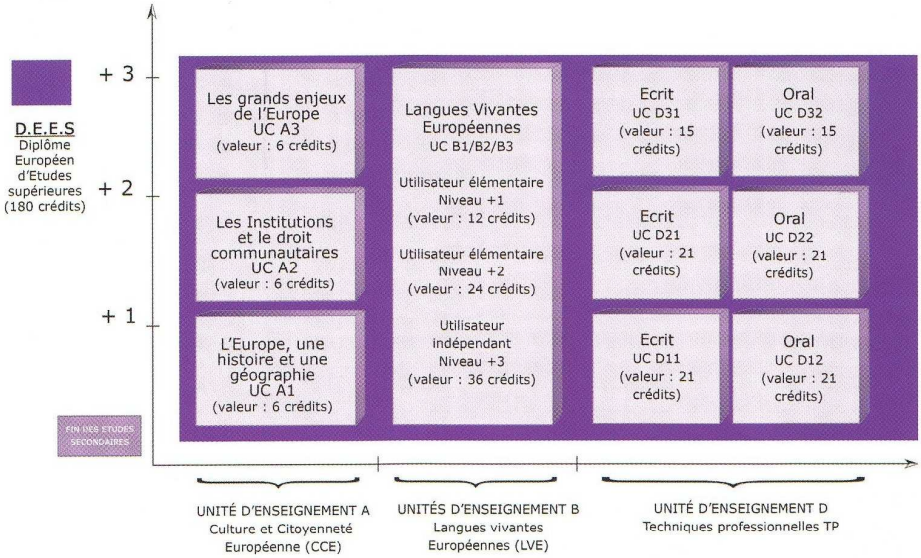

UE A - CULTURE ET CITOYENNETE EUROPEENNES

UC A1 - L'Europe, une histoire et une géographie

Naissance de l'unité européenne - Le Conseil de l'Europe - L'OSCE - La coopération militaire - La construction horizontale de l'Europe - Etablissement du marché commun - L'Acte unique européen - Traités - Aspects géographiques et démographiques de l'UE - Aspects économiques - Aspects politiques - Aspects culturels

UC A2 - Les institutions et le droit communautaire

Les institutions de l'Union Européenne
Les sources du droit communautaire
Application du droit communautaire dans l'ordre juridique des Etats

UC A3 - Les grands enjeux de l'Europe

Citoyenneté démocratique des droits de l'Homme - Citoyenneté européenne - Recours juridictionnel du citoyen - Les mutations institutionnelles

UE B - LANGUE VIVANTE EUROPEENNE : Niveau B1 du CECR*

La validation des compétences s'appuie sur les échelles de référence établies par le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues* (CECR) du Conseil de l'Europe.

UE D - TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

Un descriptif détaillé par spécialité permet de développer des savoirs, des aptitudes et des compétences professionnelles.